

Se-Unsa et Unsa Education
189 rue de Chatillon
35000 Rennes
06 61 60 30 66



FNEC FP FO 35
35 rue d'Échange
35000 Rennes
06 47 74 18 63

LE CHOC DE L'INCLUSION

L'UNSA Éducation et la FNEC-FP FO lancent

un SOS à l'ARS !

Combien de fois des élèves devront-ils brandir un couteau de cuisine dans une classe pour que l'on s'intéresse enfin à la santé mentale de nos élèves ?

L'ILLE-et-VILAINE est malade. L'ARS doit absolument AGIR!

En effet, comment qualifier autrement un système dans lequel on refuse les soins pendant des années à des élèves qui ont des troubles psychiatriques ? Rappelons que, dans le 35, il manque toujours 1200 places en structures médico-éducatives pour les accueillir ! 1200 places ! Ces élèves ont obtenu des droits ouverts par la MDPH ; en attendant d'un accueil en ITEP et/ou en IME, ils sont en grande souffrance et ont un besoin URGENT de soins. Pourtant, ils restent dans les classes en milieu ordinaire sans prise en charge adaptée à leur handicap, certains traumatisant et parfois violentant les enseignants, les AESH et/ou d'autres élèves !

Tous les jours, les personnels sont les témoins et les victimes de la situation de maltraitance et de mise en danger institutionnelle des élèves confrontés à une inclusion à marche forcée sans les soins auxquels ils ont droit.

Il y a urgence à prendre en compte la santé mentale des élèves, il y a urgence à ce que l'Ille-et-Vilaine bénéficie d'un rattrapage de places pour mettre en œuvre les notifications décidées par la CDAPH !

Nous constatons également une montée importante de la violence dès le plus jeune âge et aimerions que l'ARS mette rapidement en place des moyens pour en analyser les causes et ensuite faire des propositions.

Pour toutes ces raisons, nos organisations syndicales, UNSA Éducation et la FNEC-FP FO interpellent l'ARS Bretagne :

« Mesdames et Messieurs les responsables de l'ARS Bretagne,

Dans le cadre du projet d'orientation du Projet Régional de Santé de Bretagne 2023-2028, vous définissez parmi vos « orientations stratégiques » principales le

« renforcement de l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap » et de leur « accès aux soins ».

Dans ce document, vous évoquez la nécessité de « renforcer la coopération territoriale entre les établissements et services médico-sociaux (ESMS) et les établissements scolaires ».

Mais à aucun moment, vous n'évoquez la nécessité d'ouvrir des IME et des ITEP supplémentaires dans le département. Ces besoins ne figurent ni dans votre diagnostic ni dans vos perspectives. Ceci interroge sur votre volonté d'améliorer la situation ?

Il est urgent d'ouvrir des places en établissements médico-sociaux, pour les élèves, pour les personnels, pour les familles. »

Nos organisations syndicales tirent la sonnette d'alarme et vous demandent de mettre rapidement en place un plan ORSEC pour la santé mentale.

Nous sollicitons une audience auprès de la direction de l'ARS pour échanger ensemble à ce sujet.

Valéry Lamoure

Secrétaire départemental de Se-Unsa

06 61 60 30 66



Bastien Joyaux

Secrétaire de la FNEC-FP FO 35

06 47 74 18 63



Tanguy Noël

Secrétaire régional Unsa Education

